

# ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

Informations pour électeurs et candidats

## CANDIDAT

### **Vous songez à vous porter candidat?**

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) propose un guide complet aux citoyens qui voudraient se porter candidat à une élection municipale. Intitulé **Pourquoi pas vous?**, le guide contient une foule de renseignements qui vous aideront dans votre prise de décision.

### **Éligibilité**

Pour être éligible à un poste de membre du conseil, vous devez :

1. avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale;
2. avoir résidé de façon continue ou non sur le territoire de la municipalité dans les douze derniers mois précédant le **1<sup>er</sup> septembre 2021**.

Pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale, vous devez être un électeur de la municipalité le 1<sup>er</sup> septembre de l'année de l'élection, c'est-à-dire:

- être une personne majeure le jour fixé pour le scrutin;
- détenir la citoyenneté canadienne et ne pas être sous curatelle le 1<sup>er</sup> septembre 2021;
- ne pas avoir été reconnu coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse depuis cinq ans à compter du jour du jugement;
- être domicilié sur le territoire de la municipalité, et depuis au moins six mois, au Québec ou être, depuis douze mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

### **Déclaration de candidature**

Si vous voulez vous présenter comme candidate ou candidat aux élections municipales de 2021 et que vous répondez aux conditions d'éligibilité prévues par la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, vous devez remettre une déclaration de candidature dûment remplie à la présidente d'élection de la municipalité **entre le 17 septembre et le 1er octobre, au plus tard à 16 h 30**. La **déclaration de candidature** est un document officiel que vous pouvez vous procurer au bureau de la présidente ou du président d'élection de votre municipalité.